

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 13 septembre 2021 à 20 h à la salle Laurent Brisebois située au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0, exceptionnellement sans public.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Jean Sébastien Vaillancourt, Serge Grégoire et Normand Lamarche, conseillers, ainsi que mesdames Catherine Hamé-Mulcair et Luce Lépine, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présente monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur général

N° 7358-09-21 Reconnaissance des professionnels en travaux publics à titre de premiers intervenants au Québec

ATTENDU QUE les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

ATTENDU QUE les équipes des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, qu'elles sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

ATTENDU QUE les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

ATTENDU QUE les différentes équipes en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Service des travaux publics de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs soit reconnu en tant que premiers intervenants ;

QUE le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certifié copie conforme

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce quatorze septembre deux mille vingt et un (2021).



Jean-Philippe Gadbois
Directeur général